Lettres éparses

Octobre 2026 – numéro 44

Edito

Le temps tourne et doucement l'hiver approche.

C'est un passage toujours délicat et il est nécessaire de prendre son dynamisme à deux mains pour sortir et se changer les idées. Vous pouvez découvrir ci-après plusieurs évènements qui sont venus égayer ce début d'automne.

Lumière sur les élections professionnelles

Le 10 décembre 2026, les agents des Eparses seront appelés à voter pour leurs représentants. Les représentants du personnel sont élus pour des mandats de 4 ans au sein des instances suivantes :

- **le comité social**, une instance unique de dialogue social résultant de la fusion des anciens comité technique et CHSCT, qui traite les questions collectives (CSE-FS aux Eparses)
- **les commissions administratives paritaires (CAP)** avec un rôle recentré sur les décisions individuelles concernant les fonctionnaires
- **les commissions consultatives paritaires (CCP)** consultées pour les questions d'ordre individuel des personnels contractuels.

Aux Eparses ce sera un vote à l'urne et par correspondance pour les élections locales (CSE-FS et les CAPL) et un vote électronique organisé par l'HNFC pour les scrutins départementaux (CAPD et CCP).

C'est un moment démocratique important de la vie de l'établissement. J'en profite pour saluer le travail d'organisation représenté par cette échéance et remercier Sabrina DIDIER pour son engagement sur ce dossier.

Les Eparses déplorent le décès de Christelle MAILHE, qui a vécu au FAM et au FV 1. Résidente des Eparses depuis 15 ans, Christelle venait d'avoir 49 ans. Nos pensées vont à ses proches et à ceux qui l'ont accompagnée toutes ces années aux Eparses.

La vie des Eparses



Folie'Flore avec l'équipe de nuit



QG



Jeu « pirates » au FV 1



Informations institutionnelles

Le CVS des MAS / FAM aura lieu le 5 novembre et celui des foyers de vie le 18 novembre.